



# Stages de formation au dressage de chien de troupeau (4 jours) niveau débutant

**Bulletin à retourner à**

[www.apct.fr](http://www.apct.fr)

Florence MOREL 23 route de Salins 39110 CERNANS Tél. 03 84 73 52 90

## Quelques conseils préliminaires :

Pour bien apprendre, **le chien doit d'abord être attentif à son maître et à lui seul**. Avant le stage, il est essentiel de passer un maximum de temps avec son chien pour capter toute son attention. Pour être son principal centre d'intérêt, voici quelques principes de base à respecter (ces notions seront reprises lors du 1er jour de stage) :

- entre les séances d'éducation ou de promenade, **le chien ne doit pas divaguer seul**. C'est le maître qui décide de l'emploi du temps, le chien ne doit prendre aucune initiative sans le consentement de son maître ;
- **le rappel et le stop doivent impérativement être acquis** avant de mettre le chien au cercle puis au troupeau.

## Stage de dressage débutant :

**L'objectif du stage est avant tout la formation du maître**, afin de lui donner les bases et conseils adaptés lui permettant de continuer par la suite le dressage de son chien.

**Les chiens doivent être identifiés et vaccinés**. N'oubliez pas leur carnet de santé, un contrôle vétérinaire pourra être effectué sur place.

Afin que chacun puisse profiter dans les meilleures conditions des conseils du formateur, prévoyez d'attacher votre chien à l'écart en attendant votre tour.

*Le nombre de places est limité à 9. Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée (règlement inclus).*

✂-----  
NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
E-MAIL : \_\_\_\_\_

J'AI UN CHIEN :    oui    non    Préciser : RACE \_\_\_\_\_ AGE \_\_\_\_\_

J'AI UN TROUPEAU :    oui    non    Préciser :    bovin    caprin    ovin

Session de stage souhaitée (4 jours) : le 1er stage aura lieu chez Patrice Jacquier à Fuans et le 2ème chez Félix et Sylvie Saliot à Villeneuve-d'Amont.

les 08/03/10    06/04/10    03/05/10    27/09/10    à FUANS

les 09/03/10    07/04/10    04/05/10    28/09/10    à VILLENEUVE D'AMONT

Coût du stage (**joindre un chèque de règlement à l'ordre de l'APCT 25-39**, merci) :

non agriculteur    → 230 euros

agriculteur non cotisant VIVEA    → 140 euros

agriculteur cotisant VIVEA\*    → 120 euros\*

\*joindre une **attestation de cotisation au VIVEA** (cf décompte MSA), merci.

Les repas sont prévus à proximité du lieu de stage dans un restaurant de la région. Le coût du repas reste à la charge de chaque stagiaire et doit être réglé directement au restaurateur pour chaque journée de formation.